

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE HAM-SUD**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le **8^e** jour du mois **de janvier** de l'an **2024**, à **19 h 30**, au bureau municipal, situé au 9, chemin Gosford Sud à Ham-Sud, à laquelle sont présents :

Présences :

- M. Serge Bernier, maire
- Mme Diane Audit-Goddard, conseillère
- Mme Marilène Poirier, conseillère
- M. Simon Larrivée, conseiller
- M. Antonin Boulet, conseiller
- M. Luc St-Laurent, conseiller
- M. William Darveau-Vaillancourt, conseiller

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Serge Bernier, maire, constate le quorum à **19 h 30** et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. M. Étienne Bélisle, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

20240108-01

1.1 Adoption de l'ordre du jour

***Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu***

QUE l'ordre du jour déposé par la directeur général et secrétaire-trésorier soit adopté en laissant le point « varia » ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

20240108-01 1.1 Adoption de l'ordre du jour

20240108-02 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2023

20240108-03 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023

2. INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20240108-04 3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 11 décembre 2023

20240108-05 3.2 Comptes à payer et dépenses incompressibles – décembre 2023

20240108-06 3.3 Salaires payés de la Municipalité – décembre 2023

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – décembre 2023

20240108-07 3.5 Recouvrement – compte à recevoir

20240108-08 3.6 Nomination – Membres du Comité consultatif d'urbanisme 2024-2025

20240108-09 3.7 Prêt de la salle communautaire – Cours de « cardio-santé » et de danse country 2024

4. LÉGISLATION

20240108-10 4.1 Règlement 2023-06 fixant les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2023 et les conditions de leur perception

20240108-11 4.2 Adoption du deuxième projet de règlement 2023-04 modifiant le règlement de zonage numéro 200805-03 et ses modifications

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

20240108-12 5.1 Rapport annuel d'activité – Incendie

6. TRANSPORT ET VOIRIE

20240108-13 6.1 Travaux route 257 – Facture surveillance de chantier novembre 2023

20240108-14 6.2 Octroi de contrat – Avenant 2 – demande d'autorisation ministérielle MELCCFP – Travaux route 257

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

7.1 Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport mensuel de l'inspectrice et liste des permis émis en décembre 2023

20240108-15 8.2 Bilan MRC - projets et financements 2023

20240108-16 8.3 MRC – Priorités annuelles développement 2024

9. LOISIRS ET CULTURE

10. RESSOURCES HUMAINES

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D'APPUI

13. VARIA

20240108-17 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

20240108-02

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2023

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du **11 décembre 2023** et qu'ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

***Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu***

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2023 soit adopté tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

20240108-03

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du **11 décembre 2023** et qu'ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

***Il est proposé par Simon Larrivée
Et unanimement résolu***

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023 soit adopté tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier.

2 INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Le maire transmet diverses informations aux membres du conseil.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20240108-04

3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 11 décembre 2023

*Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques d'une somme de **1 143 249,85 \$** faisant suite à la séance ordinaire du 11 décembre 2023.

ADOPTÉE

20240108-05

3.2 Compte à payer et dépenses incompressibles – décembre 2023

*Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques à émettre au **8 janvier 2024** d'une somme de **42 228,61 \$** pour le paiement des différents fournisseurs. Cette liste inclut les dépenses incompressibles ainsi que celles autorisées par le directeur général.

	Fournisseurs	Montants
1	ADDENERGIE	883,87 \$
2	AEBI SCHMIDT CANADA INC.	253,72 \$
3	CAIN LAMARRE S.E.N.C.R.L.	513,07 \$
4	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI	500,00 \$
5	CONSULTANTS GTE	7 342,85 \$
6	CROIX ROUGE CANADIENNE	180,00 \$
7	ENGLOBE ENVIRONNEMENT INC.	73,30 \$
8	ESCOUADE CANINE MRC 2017	369,10 \$
9	HYDRO QUEBEC	91,03 \$
10	INFORMATIQUE ASR	17,25 \$
11	INFOTECH DEVELOPPEMENT	231,98 \$
12	ISOLATION TRANS-CANADA DE MAGOG (1988) INC.	4 060,92 \$
13	JN DENIS INC	8 970,26 \$
14	LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	316,50 \$
15	MÉCANIQUE SF	413,91 \$
16	MEGABURO - DRUMMONDVILLE	177,54 \$
17	PHILIPPE GOSSELIN & ASSOCIÉS	9 041,69 \$
18	PIERRE BEAUREGARD	919,80 \$
19	POIRIER, CAROLINE	511,90 \$
20	RÉGIE INCENDIE DES RIVIÈRES	648,00 \$
21	RÉGIE INTERMUNICIPALE DES HAMEAUX	1 130,00 \$
22	STÉPHANE LAROCHE	500,00 \$
23	VISA	69,85 \$
24	VIVACO GROUPE COOPÉRATIF	183,12 \$
25	YVES DROLET ARPENTEUR-GEOMETRE INC.	4 828,95 \$
	TOTAL:	<u>42 228,61 \$</u>

ADOPTÉE

20240108-06 3.3 Salaires payés de la Municipalité – décembre 2023

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

D'accepter la liste des chèques de paie au montant de **15 604,41 \$** émis du 11 décembre 2023 au 8 janvier 2024.

ADOPTÉE

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – décembre 2023

Le directeur général dépose aux membres du conseil la situation budgétaire et des prêts à jour de la municipalité au 31 décembre 2023.

20240108-07 3.5 Recouvrement – comptes à recevoir

***Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu***

QU'une mise en demeure soit envoyée aux propriétaires dont des comptes datant de l'année 2022 et des années antérieures sont impayés.

Que les procédures de recouvrement, si nécessaire, soient entamées en cas de non-paiement dans les délais impartis.

ADOPTÉE

20240108-08 3.6 Nomination – Membres du Comité consultatif d'urbanisme 2024-2025

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de renouveler le mandat des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour les années 2024-2025;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues;

***Il est proposé par Simon Larrivée
Et unanimement résolu***

QUE le comité soit constitué de la façon suivante pour un mandat de deux ans, à partir de janvier 2024:

- Luc St-Laurent, élu
- Simon Larrivée, élu
- Yves Beauregard, citoyen
- Maurice Bergeron, citoyen
- Caroline Poirier, citoyenne

ADOPTÉE

20240108-09

3.6 Prêt de la salle communautaire – Cours de « cardio-santé » et de danse country 2024

Il est proposé par Luc St-Laurent

Et unanimement résolu

QUE la municipalité prête gracieusement la salle communautaire pour la tenue de cours d'activité physique « cardio-santé » et de cours de danse country pour l'année 2024.

ADOPTÉE

4 LÉGISLATION

20240108-10

4.1 Règlement 2023-06 fixant les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2024 et les conditions de leur perception

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ham-Sud a adopté son budget pour l'année 2024 qui prévoit des revenus égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 205 de la loi sur la fiscalité municipale, une municipalité locale peut, par règlement, assujettir au paiement d'une compensation pour services municipaux, les propriétaires d'un immeuble aux paragraphes 5, 8 et 10 de l'article 204 de cette même loi.

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 244.1 de la loi sur la fiscalité municipale, une municipalité locale peut, par règlement, imposer un tarif pour financer les services qu'elle offre;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du règlement a été dûment donné par le conseiller Antonin Boulet lors de la séance ordinaire du 11 décembre 2023 et qu'un projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;

Il est proposé par Antonin Boulet

Et unanimement résolu

QUE le règlement numéro 2023-06 décrétant l'imposition du taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2024 soit adopté.

ADOPTÉE

20240108-11

4.2 Adoption du deuxième projet de règlement 2023-04 Modifiant le règlement de zonage numéro 200805-03 et ses modifications

CONSIDÉRANT QUE le Règlement de zonage numéro 200805-03 est en vigueur sur le territoire de la municipalité de Ham-Sud;

CONSIDÉRANT QU'une demande de modification réglementaire a été déposée;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Ham-Sud souhaite autoriser le concept d'hébergement écotouristique intégré dans la zone Rt-6;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion à l'égard du « Règlement numéro 2023-04 – Modification au Règlement de zonage numéro 200805-03 » a été dûment donné

par le conseiller Luc St-Laurent lors de la séance du Conseil de la municipalité de Ham-Sud tenue le 11 décembre 2023 et qu'un premier projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée de consultation publique en lien avec le projet de règlement 2023-04 a été tenue le 20 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QU'une copie du présent projet de règlement de modification a été transmise aux membres du conseil présents au plus tard deux (2) jours juridiques francs avant la séance à laquelle le présent projet de règlement doit être adopté et que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du Code municipal;

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

QUE le conseil ordonne et statue que le premier projet du règlement 2023-04 modifiant le règlement de zonage numéro 200805-03 et ses modifications soit adopté.

ADOPTÉE

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

20240108-12

5.1 Rapport annuel d'activité – Incendie

CONSIDÉRANT que le préventionniste de la Municipalité de Ham-Sud, en collaboration avec les Services de Sécurité incendie qui desservent la Municipalité, a préparé le rapport annuel d'activité et que celui-ci a été présenté aux membres du conseil présent;

***Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt
Et unanimement résolu***

QUE la Municipalité adopte le rapport annuel d'activité pour la Municipalité de Ham-Sud pour l'année 2023.

QUE le rapport soit remis à la MRC des Sources.

ADOPTÉE

6. TRANSPORT ET VOIRIE

20240108-13

6.1 Travaux route 257 – Facture surveillance de chantier novembre 2023

CONSIDÉRANT les travaux de reconstruction de la route 257 ouest qui ont eu lieu en 2023;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une confirmation d'aide financière du ministère des Transport du Québec, confirmée par le décret no 1621-2021;

CONSIDÉRANT QUE le mandat de surveillance des travaux a été confié à la firme Avizo Experts Conseils;

***Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu***

QUE le conseil de la Municipalité de Ham-Sud autorise le paiement à *Avizo Experts Conseil* de la facture no 211753 pour un montant de 10 002.83 \$ taxes incluses pour la surveillance de chantier pour le mois de novembre 2023.

ADOPTÉE

20240108-14

**6.2 Octroi de contrat – Avenant 2 – demande d’autorisation ministérielle
MELCCFP – Travaux route 257**

***Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu***

QUE le conseil de la Municipalité de Ham-Sud autorise l’avenant 2 à *Avizo Experts Conseil* dans le cadre du projet « Demande d’autorisation ministérielle – Reconstruction de la route 257. Milieux humides situés entre les municipalités de Saint-Adrien et de Ham-Sud » pour un montant estimé à 1 050.00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

**7.1 Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour
l’élimination de matières résiduelles**

Le directeur général dépose aux membres du conseil le rapport sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l’élimination de matières résiduelles pendant la période du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023.

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport mensuel de l’inspectrice et liste des permis émis décembre 2023

Le directeur général dépose le rapport faisant état des permis émis pour le mois de décembre 2023 préparé par l’inspectrice en bâtiment et en environnement.

20240108-15

8.2 Bilan MRC - projets et financements 2023

***Il est proposé par Simon Larrivée
Et unanimement résolu***

QUE le conseil adopte le rapport d’activités de la Municipalité de Ham-Sud pour l’année 2023 tel que présenté aux conseillers présents.

QUE le rapport soit transmis à la MRC.

ADOPTÉE

20240108-16

8.3 MRC – Priorités annuelles développement 2024

*Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt
Et unanimement résolu*

QUE le conseil adopte les priorités d'intervention de la Municipalité de Ham-Sud pour l'année 2024 tel que présenté aux conseillers présents.

QUE le document soit transmis à la MRC.

ADOPTÉE

9. LOISIRS ET CULTURE

Aucun dossier.

10. RESSOURCES HUMAINES

Aucun dossier.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune question.

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D'APPUI

Aucun dossier.

13. VARIA

Aucun dossier.

20240108-19

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

*Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu*

QUE la présente séance soit levée à 19 h 50.

ADOPTÉE

Serge Bernier
Maire

Étienne Bélisle
Directeur général et secrétaire-
trésorier

Je, Serge Bernier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Serge Bernier
Maire